

Sous-Préfecture de Clermont			
Compte rendu de réunion			
Thème	Date	Lieu	Rédacteur
CSS BASF	31/03/23	Sous préfecture de Clermont	Mme Carène Marseille
Organisateur		Participants	
Mme Noura Kihal-Flégeau Sous-préfète de l'arrondissement de Clermont		<p>La CSS est présidée par Mme Noura Kihal-Flégeau, sous-préfète de l'arrondissement de Clermont.</p> <p>Les collègues représentés sont : administrations de l'État, élus des collectivités territoriales, associations de protection de l'Environnement, exploitants de l'Installation classée.</p>	
Déclaration liminaire		Mme la sous-préfecture de Clermont introduit la CSS en remerciant l'ensemble des participants de cette CSS et en rappelant l'ordre du jour.	
Présentation de la CSS		<p><b>1 - Présentation de l'activité de la société BASF</b></p> <p>L'exploitant fait le bilan de son système de gestion de la sécurité (SGS). La présentation est jointe en annexe de ce compte-rendu.</p> <p>M. Pineau demande à l'exploitant de réaliser lors de la prochaine CSS un retour sur les éventuels déversements n'ayant que des conséquences en interne du site.</p> <p>M. Pineau souhaite une explication sur les exigences post-Lubrizol. Des textes notamment relatifs aux stockages de liquides inflammables ont été publiés. Ils prescrivent notamment des dispositions sur les conditions de stockage en hauteur, sur les rétentions, rétentions déportées et transfert de produits.</p> <p>M. Wajsman, directeur du site BASF, expose ses difficultés à mobiliser les entreprises pour mener à bien les travaux de mise en conformité dans les délais impartis imposés par la réglementation. Ces dernières sont engagées sur d'autres chantiers plus importants (comme le Grand Paris ou les JO 2024).</p> <p>Mme la Sous-Préfète demande à l'exploitant d'associer le plus en amont possible les services du SDIS pour son projet de nouveau bâtiment de stockage.</p> <p><b>2. Présentation de la DREAL</b></p> <p>L'inspection des installations classées a mené une inspection depuis la dernière CSS. Il s'agit d'une inspection sur la thématique de la gestion des modifications du système de gestion de la sécurité du site. Aucune suite administrative ou pénale n'a été identifiée.</p>	

	<p>En termes d'instruction, l'inspection en lien avec l'exploitant finalise le projet d'arrêté préfectoral actant les modifications des différents porter à connaissance déposés auprès de Madame la Préfète de l'Oise.</p> <p>L'instruction de l'étude de dangers est en cours.</p> <p><b>3. Questions, remarques</b></p> <p>Mme la Sous-Préfète retient que les enjeux pour l'année à venir sont la mise aux normes du site.</p> <p>La mairie de Breuil-le-Sec indique que la société ne fait pas l'objet de plaintes auprès de ces services.</p> <p>M Pineau demande d'avoir une vision sur l'évolution des contrôles des rejets du site. Mme Schaal lui répond que le site utilise très peu d'eau, les process mis en œuvre n'en nécessitent pas. S'agissant des rejets atmosphériques, un point sera fait lors de la prochaine CSS.</p> <p>M Ory, membre du CSE de la société BASF, indique que ce dernier est attentif au projet de nouveau bâtiment de stockage puisqu'il est important pour le maintien des activités du site.</p>
<p><b>Principales conclusions</b></p>	<p>Mme la sous-préfète de Clermont conclut la CSS en remerciant l'ensemble des participants et en précisant qu'elle va contacter les services du SDIS pour s'assurer de leur future disponibilité.</p>

Annexe 1 – Feuille de présence

La sous-préfète  
 Neura KHAL-FLÉGEAU